

### III. — TUNISIE

La Tunisie a achevé en 1964 ses trois premières années de planification. Elle en a dressé le bilan et a préparé le plan quadriennal 1964-1968. Aussi l'année 1964 apparaît comme une année charnière où des décisions politiques et économiques importantes sont venues achever les modifications structurelles entreprises et préparer les nouvelles orientations de la Tunisie.

C'est le moment de faire le point sur trois années de planification afin d'essayer de dégager les changements de structure qui sont intervenus dans l'économie tunisienne et compte tenu du plan quadriennal d'indiquer les grandes orientations actuelles de la Tunisie. C'est dans ce cadre seulement que la conjoncture de l'année 1964 peut être comprise.

Il est bien évident que dans une note aussi brève, on ne peut faire le point de la situation économique tunisienne que dans une certaine optique. Nous avons pris comme base de ce travail, les données statistiques disponibles, les rapports d'exécution du plan triennal, le plan quadriennal, les rapports annuels de la Banque Centrale 1963 et 1964. Nous avons donc décrit l'économie tunisienne comme elle l'est officiellement et sans vouloir entrer dans une analyse critique.

#### I. — L'ÉVOLUTION DES DONNÉES GLOBALES

L'analyse de la comptabilité nationale tunisienne et l'étude des agrégats montrent que la Tunisie est en pleine croissance économique depuis 1960.

Alors que le produit intérieur brut n'avait augmenté que de 25 % entre 1952 et 1960, soit un rythme inférieur à 3 % par an, il est passé de 335,3 millions de dinars en 1960, à 420,1 millions de dinars en 1964 (évalué en dinars constants 1960) (1), ce qui représente une augmentation de près de 6 % par an. Le taux de croissance prévu pour la période 1964-1968 atteindrait 6,1 % par an.

L'année 1960 marque donc le début de la période de démarrage de l'économie tunisienne. Il faut analyser l'évolution des composantes du Produit Intérieur Brut depuis cette date et ensuite son utilisation.

(1) Les rapports officiels portant sur 1964 sont établis non plus sur la base 1957 mais en dinars constants 1960. Pour plus de commodité, nous les avons adoptés ici sans essayer d'effectuer leur accordement assez délicat avec les chiffres antérieurs.

## A) LES ÉLÉMENTS DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

L'étude de la valeur ajoutée par branche de production montre une faible croissance de la production agricole (1).

En revanche, les industries alimentaires ont très nettement progressé. De même l'industrie textile et l'industrie du bois et papier se développent, des investissements importants ayant été réalisés dans ces secteurs de production. Le bâtiment enfin poursuit son essor.

L'augmentation du Produit Intérieur semble due beaucoup plus aux secteurs d'activités secondaire et tertiaire qu'aux bonnes récoltes agricoles. Le tableau I facilite les comparaisons (2).

La croissance du Produit Intérieur Brut en 1964 résulte donc pour 28 millions de dinars environ des activités non agricoles. Pourtant l'année 1964 a marqué une croissance de l'agriculture plus importante que celle des années antérieures (6 millions de dinars).

Ceci peut être précisé par quelques résultats sectoriels.

## COMPARAISON DES RESULTATS OBTENUS EN 1961, 62, 63, 64

	Unité	1961	1962	1963	1964
Blé dur .....	1 000 Qx	1 705	3 210	4 622	3 500
Blé tendre .....	»	433	715	1 068	1 000
Orge .....	»	504	1 035	2 350	1 300
Huile d'olives ..	1 000 Qx	320	450	890	900
	millions				
Electricité .....	Kwh	282	288	298,9	324
Phosphates ....	1 000 t	1 982	2 098	2 365	2 750
Minerai de fer ..	1 000 t	904	761	862	941
Ciment .....	1 000 t			356	452

Pour les céréales, la récolte de 1964 a été inférieure à celle de 1963. En revanche les productions d'huile d'olives, d'agrumes, de vin ont été satisfaisantes. La récolte du vin cependant n'a pas pu être commercialisée.

Il importe enfin d'indiquer l'évolution prévue de la valeur ajoutée par secteur pour les années à venir.

Le tableau suivant, outre la décomposition du Produit Intérieur Brut constatée pour les années 1960 et 1964, indique celle qui est prévue pour

(1) Les méthodes d'estimation de la production agricole ne sont plus comparables avec celles de 1957. La production n'est plus comptabilisée par campagne mais par année civile. De ce fait les variations brusques sont partiellement amorties.

(2) Tableau I en annexe.

1968, compte tenu du taux de croissance espéré pour chaque secteur de production.

	1960		1964 (1)		1968		Taux de croissance annuel 1960-1968
	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	
Agriculture .....	74	30,3	77,3	24,9	92,4	23,8	2,8
Industries extractives .....	5,8	2,37	6,5	2,1	10,9	2,8	7,7
Energie .....	5,9	2,41	7,2	2,3	17,6	4,5	14,5
Industries manufacturières .....	40,2	16,4	55	17,7	69,2	17,8	7
Bâtiments T.P. ..	15,2	6,25	27	8,7	30,3	7,8	9
Transports Commerces .....	102,6	42,27	137	44,3	170	43,3	6,4
Services .....							
V.A. au coût des facteurs .....	243,7	100	310	100	388,3	100	6
Impôts indirects - Subventions ...	46,5		52,4		84		7,7
Salaires des fonctionnaires .....	45,1		57,7		67,2		5,1
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT .....	335,3		420,1		539,5		6,1

Il apparaît alors que la tendance actuellement constatée doit se poursuivre. La croissance doit être beaucoup plus rapide dans les secteurs non agricoles. Le secteur secondaire, malgré les efforts importants qui sont faits dans ce domaine, n'augmentera que faiblement. Sa part dans la valeur ajoutée passera de 25 % en 1964 à 30 % en 1968.

Enfin la place très importante du secteur tertiaire devrait rester à peu près identique.

#### B) L'UTILISATION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Toute la croissance du Produit Intérieur Brut sert à financer l'effort d'investissement. La consommation reste pratiquement stationnaire comme le montre le tableau suivant :

(1) Les chiffres de 1964 sont approximatifs et non définitifs. Ils ont été recalculés par nos soins compte tenu des éléments figurant dans le rapport d'exécution du Plan triennal 1962-1964.

UTILISATION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT  
(en francs constants 1960)

	1960	1961	1962	1963	1964
Consommation privée . . . . .	257,3	261,9	266	278,5	} 369,7
Consommation publique . . . . .	57,9	61,7	62,8	67,1	
Formation brute de capital fixe	59,8	63,9	73,8	82,6	93
Export - Import et variations de stocks . . . . .	— 39,7	— 31,4	— 45,6	— 40,3	— 42,6
Produit Intérieur Brut (P.I.B.) .	335,3	356,1	361,3	383,6	420,1

a) *La consommation.*

La consommation privée totale a augmenté très faiblement de 1960 à 1963, d'environ 2,5 % par an.

Compte tenu de la croissance démographique (1), il n'y aurait pratiquement pas eu d'augmentation de la consommation par habitant sans le départ d'un nombre important d'Européens à haut niveau de dépenses.

De 1963 à 1968, la consommation privée totale doit s'accroître de 4,6 % par an. Ce taux de croissance, inférieur à celui du Produit Intérieur Brut, doit cependant permettre une amélioration par rapport à la situation actuelle.

b) *L'épargne.*

En même temps l'épargne des ménages doit progresser. Si le revenu disponible des ménages est estimé devoir croître à un taux de 4,4 % par an de 1960 à 1968, durant la même période, la consommation ne doit croître qu'à un taux moyen de 3,9 % permettant de dégager une épargne indispensable au financement global de l'économie.

L'épargne des ménages passerait de 10,1 millions de dinars en 1960 à 27,6 millions de dinars en 1968.

Cet effort d'épargne des ménages s'inscrit dans l'effort de l'ensemble de l'économie tunisienne. Le taux de croissance de *l'épargne intérieure* totale a été remarquable. Si l'on définit celle-ci comme étant la part du Produit

(1) Le taux d'accroissement annuel moyen de la population aurait été de 2,7 % par an de 1958 à 1963. De 1963 à 1968, il devrait être de 2,3 % par an, d'après l'étude du Service des Statistiques sur la Population de la Tunisie effectuée en mai 1964.

Intérieur Brut non consommée tant par les ménages que par l'administration, elle a évolué de la façon suivante (1) :

Année	Epargne intérieure (en millions de dinars 1960)	% P.I.B.
1960	20,1	6 %
1961	32,5	9,1 %
1962	28,2	7,8 %
1963	42,3	11 %
1964	50,4	14,3 %
....	....	.....
1968	88,3	16,4 %

En 1968, l'épargne intérieure devrait atteindre 88,3 millions de dinars, soit 16,4 % du Produit Intérieur Brut. Compte tenu de la croissance réalisée actuellement il est probable que ce taux sera atteint (2).

La Tunisie s'oriente donc vers un financement de ses investissements opéré de plus en plus par l'épargne nationale.

#### c) Les investissements.

En 1950-1951 les investissements représentaient environ 20 % du Produit Intérieur Brut. Ce pourcentage ne cessa de décliner jusqu'en 1957 où il atteignait alors 10 %.

A partir de 1958, et surtout de 1960, les dépenses d'investissements augmentent dans des proportions considérables.

En unités monétaires constantes 1960, la formation brute de capital fixe a été la suivante :

1960 :	59,8	millions de dinars,	soit	17,8 %	du P.I.B.
1961 :	63,9	»	»	17,9 %	»
1962 :	73,8	»	»	20,4 %	»
1963 :	82,6	»	»	21,5 %	»
1964 :	93	»	»	22,4 %	»

Les prévisions actuelles d'investissement correspondraient pour 1968 à 24,2 % du P.I.B.

Les investissements effectués durant le plan triennal aussi bien que ceux qui sont prévus pour le plan quadriennal doivent permettre la réalisation des modifications structurelles de l'économie.

Le plan triennal prévoyait 270 millions de dinars d'investissements répartis ainsi (en unités monétaires constantes 1957) :

(1) Cf. *Rapport d'exécution du Plan triennal 1962-1964*. Secrétariat d'Etat au Plan et aux Finances, p. 8.

(2) C'est du moins l'avis des planificateurs.

Agriculture .....	112 379 000 D	41,6 %
Infrastructure .....	61 351 000 D	22,7 %
Formation des cadres ..	30 771 000 D	11,8 %
Industrie et artisanat .	58 132 000 D	21,4 %
Tourisme - thermalisme	7 522 000 D	2,7 %
	270 155 000 D	100 %

Ces investissements devaient permettre la mise en place des bases du développement ultérieur de l'économie. La place importante des investissements de formation, d'infrastructure en est un signe.

L'industrie n'occupait que la 3<sup>me</sup> place dans les préoccupations du planificateur. Le plan quadriennal, une fois l'infrastructure établie, peut prendre plus facilement une option d'industrialisation qui se marque ainsi dans les prévisions d'investissement.

**ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS DE LA QUADRIENNE (1964-1968)**  
(en milliers de dinars 1960)

	Adminis- tration	Entre- prises	Ménages	Total	%
Agriculture - Pêche ..	67 150	51 850		119 000	31,5
Industrie - Energie - Tourisme - Artisanat	950	127 675		128 625	33,7
Formation des cadres.	36 375			36 375	9,5
Transports - Télécom- munications .....		26 000		26 000	6,8
Equipements collectifs	44 800		25 200	70 000	18,5
<b>TOTAL .....</b>	<b>149 275</b>	<b>205 525</b>	<b>25 200</b>	<b>380 000</b>	<b>100</b>

L'option d'industrialisation est clairement énoncée :

« Le plan quadriennal est le plan d'industrialisation tunisienne. Cette industrialisation intéressera la totalité des activités industrielles susceptibles d'être créées dans le pays » (1).

Un examen plus attentif des prévisions détaillées d'investissement montre que l'agriculture occupe encore une place très importante (2).

Si l'industrialisation se fait, ce sera par un financement non public et les prévisions réelles dans ce secteur atteignent :

- pour les industries manufacturières : 64 835 millions de dinars
- pour l'énergie : 34 380 millions de dinars.

(1) *Plan quadriennal*, p. 12.

(2) Voir tableau II en annexe.

Enfin l'effort sur les investissements permissifs se poursuit. Il faut relever les 34 000 000 de dinars dans l'hydraulique agricole, les 36 000 000 de dinars dans la formation des cadres, etc.

En effet l'effort du plan triennal a été d'abord un effort de préparation de l'économie à la croissance et de ce fait les investissements quoique très importants n'ont pas produit des résultats encore très sensibles. Mais ils étaient indispensables. Ils doivent se poursuivre et les modifications de structure qui les ont accompagnés ont amorcé les transformations des différents secteurs de production.

Ce sont ceux-ci qu'il faut analyser maintenant en détail.

## II. — L'ÉVOLUTION DES SECTEURS DE PRODUCTION

### A) L'AGRICULTURE

C'est à l'agriculture qu'était consacré l'essentiel des investissements du Plan triennal. Elle regroupe environ 60 % de la population active et retient à juste titre l'attention des pouvoirs publics. Les dépenses d'équipement imputables sur le budget public et effectuées dans l'agriculture atteignent 45 057 000 dinars pour la triennie soit 38 % de l'ensemble des dépenses d'équipement sur budget. Il faut en outre tenir compte des sommes importantes versées aux chantiers de lutte contre le sous-développement :

19 611 318 dinars en 1962

12 294 000 dinars en 1963

L'essentiel des réalisations dans le domaine agricole a porté sur des travaux qui ne seront rentables que dans plusieurs années : forêts, C.E.S., arboriculture, lutte contre les inondations, etc.

En revanche le plan est en retard sur le programme de construction de grands et moyens barrages destinés à l'irrigation (20 millions de dinars étaient prévus; les grands barrages ne sont pas terminés — Nebanah, Ichkeul — Pour les petits ou moyens, les périmètres d'irrigation ne sont pas implantés). De même des retards sont enregistrés pour les grandes cultures, l'élevage, les cultures maraîchères.

Il demeure que les réalisations rentables à long terme ont été effectuées, que l'infrastructure est améliorée, et que ces investissements commenceront à faire sentir leurs effets (arboriculture) au cours de la quadriennie.

En même temps, la réforme des structures de production agricole était mise en place et l'année 1964 en particulier a vu deux importantes mesures.

1<sup>o</sup>) *La loi du 12 Mai 1964* (1) reprenait les terres de colonisation. Par là même la Tunisie réalisait un des objectifs du plan triennal : la décolonisation.

(1) Cf. Documents, IV, 2, 2.

Sans analyser ici ses effets politiques et commerciaux, il faut préciser que la reprise des 300 000 ha de terres de colonisation n'a pas eu d'effet sur la production de 1964. Celle-ci était au stade de la récolte lorsque la mesure est intervenue.

Sur le plan de la gestion, ces terres sont passées sous le contrôle de l'Office des Terres Domaniales qui envisagerait à titre transitoire de les louer à des particuliers.

2<sup>o</sup>) La seconde réforme de structure, commencée au cours de l'année 1963 s'est développée en 1964. Il s'agit de la création des *Coopératives de Production* codifiée par la loi du 27 Mai 1963.

Certes il y avait en Tunisie depuis plusieurs années des offices et des cellules de mise en valeur (Enfida, la Medjerda, Souassis, Sidi Bou Zid) qui devaient être des coopératives de production et en même temps des centres de progrès pour l'agriculture.

La loi de 1963 étend le régime des coopératives et une impulsion en vue de leur réalisation a été donnée en 1964.

Il a ainsi été créé en 1963 et 1964, 147 unités de production dans le Nord sur une superficie de 114 000 hectares regroupant au total 9 875 coopérateurs. Ces unités sont constituées autour d'un noyau collectif qui forme environ le tiers de la superficie de l'unité de production. Les coopérateurs apportent leur parcelles individuelles. Sont admis dans les coopératives les propriétaires initiaux et les salariés travaillant auparavant sur la propriété. Les unités de production ne sont créées qu'après étude permettant de déterminer les cultures à effectuer et le nombre de coopérateurs nécessaires à la marche de l'unité de production, compte tenu du fait que le revenu par habitant doit atteindre 50 dinars. Progressivement, celles-ci sont encadrées et dotées de matériel moderne.

Dans le Centre et le Sud, 14 unités de polyculture ont été créées sur une superficie totale de 45 341 hectares réunissant 2 823 coopérateurs.

« Dans ces deux genres de coopératives, il faut éviter la surcharge en main-d'œuvre; l'entreprise qui au départ est pauvre, ne peut se substituer à l'Etat pour jouer son rôle dans la lutte contre le sous-emploi » (1).

On a donc assisté à l'établissement de secteurs privilégiés qui n'occupent qu'une partie de la main-d'œuvre disponible, et lui assurera un revenu de 50 dinars par habitant en 1970. A côté subsiste une masse de sans-emplois qui n'ont guère d'espoir de voir leur sort s'améliorer. Quelques-uns seront occupés dans les chantiers relevant des différents départements agricoles. Les autres resteront inemployés et ne peuvent qu'espérer un éventuel emploi industriel urbain.

Enfin, de nombreuses coopératives agricoles de service ont été créées. « Elles doivent effectuer les achats des produits nécessaires à l'agriculture, et s'occuper de la transformation, de la conservation et de la vente en commun de tous les produits provenant exclusivement des exploitations des associés ».

(1) *Plan quadriennal.*

Le compte rendu d'exécution du plan triennal juge les résultats atteints encourageants. Ils ont permis de connaître les perfectionnements qu'il faut apporter à cette réforme avant de l'étendre. Il semble notamment indispensable de disposer des cadres et du matériel d'exploitation avant de créer de nouvelles unités de production. Aussi l'expérience doit marquer un temps d'arrêt avant d'être peu à peu généralisée.

Les investissements et les réformes intervenus dans le secteur agricole ne sont que des débuts. Pour beaucoup ils préparent l'avenir et n'ont pas eu encore d'effets immédiats.

## B) L'INDUSTRIE

Dans le domaine industriel, l'effort direct de l'Etat est beaucoup moins important. Il consiste surtout à susciter de nouvelles entreprises industrielles qui réaliseront des projets approuvés par le Plan.

Dans ce secteur les réalisations ont commencé. Les investissements ont été importants durant la triennie sans que toutes les entreprises soient déjà entrées en fonctionnement. Ainsi la sidérurgie de Menzel Bourguiba n'entrera en fonctionnement qu'en 1965. A la production directe des nouvelles implantations industrielles devraient s'adjoindre des productions induites ou liées. Il est donc certains que la triennie n'a pu qu'amorcer l'industrialisation et que les effets des investissements réalisés se feront sentir progressivement. Le Plan triennal prévoyait 58 millions de dinars pour l'industrie et l'artisanat financés principalement par les entreprises. Il n'est pas inutile de rappeler les plus importantes réalisations en ce domaine.

	Investissement
— La raffinerie STIR de Bizerte entrée en fonctionnement au début de 1964 .....	7 789 000 D
— La Société de Cellulose à Kasserine entrée en fonctionnement en août 1963 .....	4 340 000 D
— Les Industries textiles - filature et tissage - de Sousse et Ksar Hellal .....	4 307 000 D
— La Sidérurgie de Menzel Bourguiba qui doit entrer en fonctionnement à la fin de 1965 et pour laquelle ont été investis au 31 décembre 1964 .....	11 270 000 D
— La Sucrerie de Béjà qui fonctionne depuis 1962 .....	4 750 000 D
— Les Ateliers Mécaniques du Sahel .....	1 700 000 D
— La construction des centrales thermiques de Goulette II ..	3 000 000 D
— Les Industries chimiques (investissements privés) :	
S.I.A.P.E. ....	7 320 000 D
N.P.K. ....	6 000 000 D
	<hr/>
Soit pour ces grands projets .....	50 477 000 D

## C) INFRASTRUCTURE ET SERVICES

Les investissements réalisés sur le budget public dans le domaine de l'infrastructure ont atteint 44 millions de dinars pour la triennie et ceux nécessités par la formation des cadres (principalement l'éducation nationale) 18 millions de dinars. Ces 2 secteurs ont représenté plus de la moitié de l'effort du budget public durant la triennie. C'est dire que le Plan a voulu d'abord mettre en place les bases qui conditionnent le développement ultérieur de l'économie.

La Tunisie dispose maintenant de l'infrastructure nécessaire pour installer les industries. En même temps l'effort de scolarisation entrepris commence à porter ses fruits et un nombre plus important de cadres sont formés chaque année.

Parallèlement l'effort d'éducation de l'ensemble du peuple et de rénovation des structures est poursuivi.

Enfin, l'Etat se préoccupe de moderniser les structures intermédiaires qui risqueraient de freiner le progrès. Ceci se manifeste dans de nombreux domaines et prend des formes différentes. Sociétés ayant un monopole, offices ayant un rôle d'incitation et de contrôle, entreprises pilotes, susceptibles d'aider à moderniser un secteur de production.

Parmi les Sociétés ayant un monopole de fait, il faut signaler la création des Sociétés régionales de commerce créées dans chaque gouvernorat et qui distribuent les produits alimentaires de gros, certains produits textiles... Celles-ci sont liées à l'Office du Commerce Extérieur Tunisien. Elles distribuent les produits d'importation dont celui-ci a le monopole à un prix fixe identique sur tout le territoire (thé, épices...).

De même des Sociétés régionales de transport ont été constituées dans chaque gouvernorat. Elles doivent permettre une exploitation plus rationnelle des lignes desservies, une meilleure utilisation des véhicules, etc.

Parmi les offices — outre l'Office du Commerce Extérieur — qui non seulement s'occupe de l'importation des grands produits de consommation courante mais aussi contrôle les produits exportés (fruits, légumes, conserves) il faut citer :

- l'Office du Textile qui regroupe les différentes sociétés textiles de coton, laine, rayonne...;
- l'Office de l'Huile et l'Office des Céréales qui contrôlent les produits et fixent les prix;
- l'Office des Mines, qui peut prendre en charge la recherche des ressources minières et leur exploitation;
- l'Office du Tourisme...

Dans d'autres secteurs, les groupements obligatoires doivent permettre une meilleure organisation de la profession (agrumes, conserves... importation de certains produits, etc.).

Enfin des sociétés ou entreprises d'Etat auront un rôle dominant par rapport aux autres entreprises privées. Le meilleur exemple est celui de la S.T.I.L. qui a le monopole de l'importation des produits laitiers, des expor-

tations de dattes, de la distribution de produits locaux (eau minérale d'Aïn Okteur). Cette entreprise est en même temps une conserverie et une station de conditionnement de fruits et légumes pour l'exportation.

L'ensemble de ces actions doit permettre la modernisation et l'assainissement des circuits de distribution. Elles seront accompagnées de la réduction des marges bénéficiaires, de la fixation et du contrôle des prix de certains produits.

\*  
\*\*

Cette action de réforme des structures agricoles, industrielles, commerciales doit se poursuivre, se consolider et embrasser de nouveaux domaines au cours du plan quadriennal. Ceci est précisé ainsi (1) :

« La réforme agricole déjà entamée doit se généraliser par l'action sur le régime foncier de façon à l'adapter aux nécessités d'une exploitation agricole moderne et rentable, la mécanisation, l'utilisation des engrais, la diversification des cultures, l'accroissement des rendements, la conservation et la commercialisation dans de meilleures conditions, du produit agricole.

L'extension du système coopératif doit se poursuivre et se consolider par la structuration du mouvement coopératif et l'effacement du rôle de l'Etat dans ce secteur, en faveur d'une gestion démocratique par les coopérateurs, de l'ensemble de leurs activités.

Dans le domaine commercial, il est toujours nécessaire d'organiser sur des bases saines, l'activité commerciale, de façon à assurer l'écoulement facile et rapide de la production nationale, aux moindres coûts de distribution et de favoriser la reconversion de certains commerçants vers l'activité industrielle.

Le système bancaire sera mieux organisé et mis davantage au service du développement par la collecte de l'épargne et une politique appropriée de crédit.

La répartition des activités économiques dans la nation sera fonction des possibilités régionales et du nécessaire développement des régions défavorisées.

Enfin, une politique des revenus, conforme aux prévisions de la perspective sera élaborée. »

### III. — LA SITUATION MONÉTAIRE (1)

L'effort d'investissement et de modernisation effectué pendant la triennie ne pouvait pas ne pas avoir des répercussions monétaires. Celles-ci se sont traduites par 2 faits :

- les tensions inflationnistes;
- et la détérioration des avoirs en devises.

(1) *Plan quadriennal*, p. 11.

(1) Voir tableau III en annexe.

## 1. — LES TENSIONS INFLATIONNISTES

L'expansion de la masse monétaire déjà nette en 1961-1962 s'est poursuivie et accélérée en 1963. Elle a augmenté au rythme suivant :

8 % en 1961  
11 % en 1962  
26 % en 1963.

Les mesures prises déjà en 1963 et renforcées en 1964 ont permis de limiter cette expansion à 4 % seulement en 1964.

L'expansion de cette masse monétaire s'explique par le développement de la production économique et surtout par les importantes dépenses d'investissement d'origine publique en particulier.

Le plan de stabilisation a abouti à restreindre le volume des liquidités par rapport aux biens et services disponibles et a permis un assainissement très net de la situation inflationniste de 1963.

L'étude des contreparties monétaires fait ressortir un net accroissement des crédits à l'économie et un ralentissement de l'évolution des créances sur le secteur public.

Celles-ci sont passées de 51 000 000 de dinars en décembre 1962 à 76 000 000 de dinars en 1963 et seulement 80.900 000 en 1964.

Au contraire en 1964, la masse des crédits à l'économie a continué à progresser :

87 000 000 D en 1962  
108 100 000 D en 1963  
133 500 000 D en 1964

Déjà en 1963, des mesures avaient été prises afin de limiter la pression inflationniste qu'aurait exercée sur l'économie le gonflement important des créances sur l'Etat. Parmi celles-ci il faut citer la création de Bons du Trésor et une sélection plus rationnelle des crédits.

D'autre part l'impasse atteignant en 1963 17 080 000 dinars, des mesures ont été prises afin de limiter les dépenses de l'Etat non finançables par le budget. La limitation des chantiers de lutte contre le sous-développement entraînera des économies sensibles (1). De même le report de certains investissements et les mesures d'austérité décidées sur le budget de fonctionnement de l'Etat.

Conséquence de ces efforts, le budget d'équipement de 1964 avait le même montant que celui de 1963 et le déficit budgétaire est resté inférieur à celui de 1963 atteignant seulement 14 581 000 dinars.

L'effort d'assainissement est incontestablement commencé.

(1) Suppression de 20 millions de journées de travail, soit environ 200.000 emplois.

## 2. — LA DÉTÉRIORATION DES AVOIRS EN DEVICES

Sur un autre point, la situation monétaire tunisienne était particulièrement inquiétante. La détérioration des réserves en devises, liée à un déficit du commerce extérieur persistant de l'ordre de 40 000 000 de dinars. Les réserves en devises ont diminué de 9,7 millions de dinars en 1963. En juin 1964, le solde est négatif et en décembre 1964, il s'établit à — 7,584 millions de dinars soit une diminution pour l'année 1964 de 13,800 millions de dinars.

En outre, à la suite de la nationalisation des terres, la France résilie son contrat d'aide et dénonce la convention commerciale et tarifaire régulièrement reconduite depuis 1959. Les mesures de redressement monétaire et financier sont inéluctables. En même temps que la dévaluation du dinar, la Tunisie adoptera un programme de stabilisation.

a) *Le programme de stabilisation* (2).

Rappelons seulement les principales mesures adoptées :

1. — *Suppression du déficit des Finances Publiques* :

Le Gouvernement s'interdit « tout recours nouveau à des moyens monétaires pour le financement des investissements ».

2. — *Renforcement du contrôle sélectif du crédit* :

L'autorisation préalable de la Banque Centrale de Tunisie sera nécessaire pour tous les crédits supérieurs à 50 dinars lorsque les banques se proposent de recourir au réescompte. Auparavant celle-ci n'était nécessaire que pour les crédits supérieurs à 75 dinars.

3. — *Renforcement des interventions quantitatives* :

— Le concours de l'Institut d'Emission au système bancaire est limité à un plafond de 25 000 000 de dinars soit un volume qui n'excédera pas de 10 à 12 % celui enregistré au 30 septembre 1964.

— Le plancher d'effets publics est porté de 25 à 30 % des dépôts. Au-delà, les banques ne pourront plus souscrire de nouveaux bons du trésor.

— L'institution d'une réserve obligatoire de 10 % des nouveaux dépôts.

— Enfin l'élévation de la « ratio d'emploi » de 5 à 10 %.

b) *La dévaluation du dinar* (1).

La parité officielle de la monnaie tunisienne est modifiée et ramenée à 1,69271 grammes d'or fin pour un dinar, au lieu de 2,115880 auparavant. Le dinar est donc dévalué de 20 % par rapport aux autres monnaies.

(2) Cf. Bistolfi. « L'Expérience monétaire tunisienne », (*Aspects et Perspectives de l'Economie tunisienne*, n° 2-3, 1964 paru en février 1965).

(1) Cf. Documents, V, 6.

La Tunisie ayant effectué cette opération avec l'accord du F.M.I. obtient un crédit de 14 250 000 dollars qui doit favoriser le rééquilibrage de la balance des paiements.

La dévaluation aura principalement des effets sur les échanges extérieurs qui seront examinés dans le paragraphe suivant.

Sur le plan intérieur cependant, elle aura des effets positifs et négatifs.

On peut espérer :

1°) Une augmentation des rentrées fiscales et une réduction des charges du trésor. En effet, les droits de douane et les taxes doivent augmenter tandis que du fait de l'encouragement apporté aux exportations l'Etat sera déchargé d'une partie des subventions qu'il accordait jusqu'ici à des activités non concurrentielles sur les marchés extérieurs.

2°) En revanche la dévaluation risque d'entraîner une hausse des prix intérieurs.

Du fait de l'importance des produits importés dans les facteurs de production, toute augmentation des prix des produits importés entraînera une augmentation des coûts de production et une hausse des prix.

Celle-ci faible jusqu'en septembre (5 % par an environ d'après les indices officiels) s'est déjà nettement fait sentir en fin d'année, comme le montre le tableau suivant :

	Moyenne mensuelle 1962	Moyenne mensuelle 1963	Moyenne mensuelle 1964	1964 Septembre	Décembre 1964	Mars 1965
Indice des prix de gros 40 articles — base 100 en 1940 .....	2 169	2 283	2 398	2 362	2 622	
Indice du coût de la vie — Ensemble ...	100	102,7	107,3	106,3	111,5	112,6

Du fait du blocage des salaires édicté jusqu'à la fin de 1965, cette hausse des prix reste limitée, mais elle entraîne une diminution du pouvoir d'achat d'autant plus importante que le revenu est moins bas et que la propension à consommer des produits importés est élevée.

Tout rajustement des salaires entraînera une élévation des coûts de production et des prix intérieurs y compris ceux des produits d'exportation qui, de ce fait, ne bénéficieront plus sur les marchés extérieurs des avantages de la dévaluation.

## IV. — LES RELATIONS EXTERIEURES

Les relations de la Tunisie avec l'extérieur sont depuis plusieurs années caractérisées par 2 faits :

- a) Un déficit de la balance commerciale persistant;
- b) Un recours important aux capitaux étrangers publics et privés nécessaires au financement des investissements.

Après avoir analysé ces 2 faits, on recherchera quelle peut être dans ces conditions, l'incidence de la rupture des accords commerciaux et financiers avec la France et en même temps l'effet de la dévaluation.

## A) LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE

Les relations commerciales de la Tunisie avec l'étranger ont presque toujours été déficitaires sauf en 1958.

Les exportations tunisiennes varient selon les récoltes et dans l'ensemble progressent peu en valeur. Au contraire les importations ne cessent d'augmenter. Si l'on analyse ces importations par catégorie de produits, on constate que la part des produits alimentaires tend à diminuer sauf en cas de récolte exceptionnellement mauvaise (1961-1962). Au contraire les importations de matières premières et de produits semi-finis comme celles de biens d'équipement, ne cessent d'augmenter, traduisant ainsi l'effort d'équipement de la Tunisie.

Importations	1960	1961	1962	1963	1964
Denrées alimentaires .....	15 150	23 822	20 928	15 484	17 128
Biens de consommation durables .....	23 849	21 639	22 971	21 491	22 488
Biens d'équipement .....	15 536	16 673	18 272	22 018	29 960
Energie .....	6 307	6 370	6 271	7 395	5 797
Matières premières et produits semi-finis .....	19 250	19 992	22 448	27 273	35 468
Total des importations en valeurs .....	80 092	88 446	90 890	93 661	110 844
Total des exportations en valeurs .....	50 266	48 344	48 687	52 921	57 304
Déficit .....	29 825	38 102	42 203	40 227	53 540

Source : Service des Statistiques.

Aussi le déficit est passé de 30 000 000 dinars en 1960 à 42 000 000 en 1962 et à 53 000 000 en 1964.

## B) LE RECOURS A L'AIDE EXTÉRIEURE

Indispensable au financement des investissements dans la situation économique actuelle de la Tunisie, l'aide extérieure sous forme de dons ou de prêts ou d'investissements, contribue à l'équilibre de la balance des paiements.

Pendant de nombreuses années les dépenses publiques françaises en Tunisie apportaient une masse de devises bien supérieure au déficit de la balance commerciale. Peu à peu celles-ci diminuèrent, du fait de la suppression des dépenses militaires françaises et de certains services civils, en même temps que l'effort d'équipement de la Tunisie devenait de plus en plus important.

En 1963, elle atteignait encore 9 millions de dinars décomposés ainsi :

Aide française :

Prêts .....	4 256 000 D
Assistance technique - stages .....	2 969 484 D
Paielements des dommages de guerre .....	1 844 000 D

Aussi avec l'instauration de la planification, la Tunisie a recherché systématiquement des sources de financement extérieur. Dans le plan triennal il était prévu que l'aide extérieure devait fournir 155 millions de dinars soit 57 % des investissements.

Les promesses d'aide ont été très importantes notamment de la part des U.S.A., mais le financement effectivement réalisé n'a pas été suffisant.

L'aide extérieure dont a bénéficié la Tunisie durant la triennie sous différentes formes est la suivante (en milliers de D) :

	1962	1963	1964
Dons .....	14 200	13 686	9 100
Prêts .....	15 100	10 472	34 800
Investissements privés	2 000	12 000	12 400
TOTAL .....	31 300	36 158	56 300

Elle est donc nettement inférieure aux prévisions. Mais en outre des retards importants existent entre le versement de cette aide et son utilisation par les importations et de ce fait les ressources extérieures publiques et privées n'auront pu être utilisées en 1962 qu'à concurrence de 20 500 000 dinars et en 1963 de 26 100 000 dinars.

Sur ces 26 100 000 dinars, 12 000 000 étaient des investissements privés et 7 100 000 sur 14 100 000 étaient de l'aide extérieure française. La dépendance vis à vis de la France était donc encore importante dans les faits.

Inférieure aux prévisions, 123 millions de dinars au lieu de 155 prévus, utilisée avec des retards, l'aide extérieure lie profondément la Tunisie aux pays qui la lui octroient et notamment à la France et aux U.S.A.

Du fait de cette insuffisance, enfin, la Tunisie ne peut rééquilibrer sa balance des paiements. Son solde de devises s'épuise d'environ 9 millions de dinars chaque année et la conduit à la dévaluation.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue la non reconduction par la France de la Convention commerciale et tarifaire expirant en septembre 1964 et la suspension de l'aide financière. La dévaluation comme la rupture avec la France vont avoir des conséquences sur les relations extérieures de la Tunisie. Ce sont elles qu'il faut maintenant analyser.

a) *Les effets de la dévaluation.*

La dévaluation a normalement certains effets sur les prix relatifs des produits. Il faut les rappeler brièvement; il est encore trop tôt pour juger de leur réalisation.

1. — La dévaluation se traduit par une hausse des prix des produits importés. De ce fait la demande de cette catégorie de biens sera freinée toutes les fois où ils ne sont pas indispensables. En outre les biens importés de France ne bénéficient plus du tarif douanier préférentiel ce qui entraînera une augmentation plus forte du prix de ces biens.

2. — Les produits exportés exprimés en monnaie étrangère subiront une baisse des prix et de ce fait, la dévaluation doit favoriser les achats étrangers de produits tunisiens.

3. — Par suite de la dévaluation, les capitaux étrangers seront attirés en Tunisie et une fois investis, ils représenteront une masse de dinars de 26 % plus importante.

4. — La balance du tourisme comme celle des biens et services, doit être améliorée.

b) *Les effets de la rupture avec la France : la diversification.*

Depuis très longtemps la Tunisie sait qu'elle doit chercher à diversifier ses marchés et ses sources de financement. Mais la crise avec la France, lui aura fait sentir cette nécessité de plus près.

1) *Diversification du commerce extérieur.*

La dénonciation par la France de la Convention commerciale tarifaire franco-tunisienne de septembre 1959 faisait suite à la loi du 12 Mai 1964.

Elle met la Tunisie pour ses relations commerciales avec la France au rang d'un pays tiers qui de ce fait se voit appliquer le tarif douanier commun. Elle a obligé la Tunisie à rechercher de nouveaux débouchés et à diversifier ses échanges.

Une certaine amélioration a déjà été obtenue — plus nette sur les importations que sur les exportations.

### α) Les importations

Les échanges de la Tunisie avec les pays de la C.E.E. marquent une diminution de la part des produits importés de ces pays. Ceux-ci représentaient 78 % de ses importations en 1957-1958, seulement 65 % en 1961 et 58,5 % en 1964.

Dans le même temps, la part de la France passait de 59 % en 1960 à 44 % en 1964. Elle diminue donc au profit des autres pays de la C.E.E. : Allemagne, Italie, Pays-Bas et U.E.B.L.

De même les importations en provenance de l'A.E.L.E. marquent une progression. Elles ont presque doublé entre 1960 et 1964 tandis que leur importance en valeur relative passait de 6,2 % à 8,3 %.

### β) Les exportations

S'il est relativement facile de modifier des fournisseurs, il l'est beaucoup moins de rechercher de nouveaux clients.

La C.E.E. reste le premier client avec 73 % des exportations tunisiennes en 1957, 70 % en 1963, 65,3 % en 1964. L'année 1964 semble marquer le début d'une modification.

Les exportations sur l'A.E.L.E. ne cessent de décliner.

La diversification des débouchés est plus facile pour certains produits. Pour d'autres, un effort sérieux est fait; ainsi 65 % seulement des agrumes de la campagne 64-65 auront été exportés sur la France au lieu de plus de 85 % les autres années.

Cet effort tenté depuis quelques années se révèle cependant insuffisant lorsqu'il s'agit d'écouler certains produits comme le vin dont le stock actuel constitue un énorme problème.

La dévaluation doit favoriser l'exportation sur des pays autres que la France puisque par suite de l'application à la Tunisie du tarif douanier commun, la France est devenue quoique proche et client traditionnel, un des débouchés les moins intéressants, celui sur lequel l'effet de dumping de la dévaluation est annulé. Mais la mise au point de nouveaux circuits d'exportation — le transport, la prospection des marchés — demande du temps, et cette diversification n'interviendra que progressivement.

En revanche, une association au Marché Commun permettrait à la Tunisie d'établir ses échanges sur des bases plus larges et plus stables.

### 2) *La recherche de nouvelles sources de financement.*

Sans être directement provoquée par la crise franco-tunisienne, il semble cependant que la suppression de l'aide financière française, les retards de l'aide américaine aient incité la Tunisie à rechercher des sources de financement plus diversifiées. A cet égard l'inventaire comparé des investissements publics étrangers en Tunisie en 1963 et 1964 est significatif comme le montre le tableau suivant :

## INVESTISSEMENTS PUBLICS ÉTRANGERS EN TUNISIE (1)

	1963	1964
U.S.A. ....	5,2	15,0
France ....	4,3	3,3
Koweït ....		8,8
Allemagne ....		0,5
Suède ....		0,5
Arabie Séoudite ....		1,5
Libye ....		0,5
P.M.I. ....		2,8
S.F.I. ....		0,6
I.D.A. (2) ....	0,2	0,5
Autres ....	0,9	1,0
TOTAL ....	10,6	35,0

Cet effort sera poursuivi. Les investissements prévus par le Plan quadriennal demandent un financement extérieur global de 175 millions de dinars, dont 50 millions pour chacune des deux premières années de réalisation du Plan et dès maintenant le gouvernement se préoccupe d'obtenir l'aide nécessaire.

\*  
\*\*

La Tunisie aborde donc le plan quadriennal qui doit lui permettre de progresser en ayant préparé les structures de la Tunisie à cette évolution. L'année 1964 a marqué un tournant tant par les mesures prises dans le domaine agricole que par les décisions d'assainissement financier. Le Plan quadriennal a tracé les grandes lignes du progrès économique des années à venir.

Il insiste tout particulièrement sur l'industrialisation. C'est elle qui doit apporter la plus forte croissance du Produit Intérieur Brut et non l'agriculture. C'est à elle qu'est consacrée une grosse partie des investissements. C'est enfin elle qui semble seule susceptible de résoudre à long terme le problème du chômage.

Le problème de l'emploi est en effet l'un de ceux qui préoccupent le plus les dirigeants. Sans parler du sous-emploi rural qui est toujours aussi important, chaque année environ 25 000 jeunes gens arrivent sur le marché du travail et il faut leur trouver un emploi. De plus en plus, ils ont été scolarisés et peuvent désirer des emplois qualifiés.

(1) *Rapport d'exécution du Plan triennal 1962-1964*, p. 10.

(2) Organisation de financement dépendant de la B.I.R.D. appelée couramment en France A.I.D.

Les années à venir montreront dans quelle mesure la Tunisie aura résolu peu à peu tous ces problèmes. Elle sait que sa tâche est immense mais elle s'y est attelée avec courage et lucidité comptant de plus en plus sur elle-même (1) et s'acheminant ainsi vers l'auto-développement.

Marie Andrée Buisson.  
I.S.E.A.-A.N. Tunis  
Juin 1965

TABLEAU I  
VALEUR AJOUTÉE PAR BRANCHE  
(au prix constants de 1960 en millions de dinars)

	Comptes 1960	1961	1962	1963	1964
Agriculture	75	76	70	72,5	78,4
I. A. A.	27,3	32,4	27,7	32,6	36,9
Ménages ruraux	5,8	6,1	6	5,9	6
Produits pétroliers	-0,1	0	-0,1	-0,1	+0,4
Electricité	1,9	3	3,1	3,4	3,7
Autres prod. energ.	3,3	3,3	3,3	3,6	3,6
Mat. const. - Ciment - Verrerie	3,8	3,3	3,8	3,7	4
Minerais	6,4	6,3	5,5	6,5	7,1
Ind. Mécan. et élect.	1,9	1,4	1,9	1,9	2,2
Chimie	1,9	1,3	0,6	1,2	1,6
Textile	6,4	5,5	7,1	7,9	7,9
Bois	2,1	2,4	2,1	2,2	3,1
Papier	2,6	3,2	3,6	4	4,7
Bâtiment	15,1	18	22	23,9	27,2
Transport	21,1	23,3	24,5	26,8	29,2
Loyers	12,2	13	14,2	15	15,7
Autres services	22,9	24,1	26,6	28,2	31,0
Commerce	50,7	53,7	58,7	58	63,8
Valeur ajoutée brute des entreprises et des ménages ruraux (y compris droits et taxes indirects intérieurs)	259,3	275,3	275,6	297,2	326,5
Droits et taxes d'importation	29,5	26,3	25,8	29,6	33,6
Valeur ajoutée brute par les entreprises et les ménages ruraux aux prix du marché	288,8	301,6	301,4	326,8	360,1

(1) « Le développement économique est d'abord, une affaire d'hommes décidés, préparés et disposant d'un outillage mental efficace ». (Plan quadriennal, p. 8).

TABLEAU II  
VENTILATION DES INVESTISSEMENTS DE LA QUADRIENNE

		Agent
<u>Agriculture et Pêche</u>		
Etablissements et bâtiments civils	6.800	Entreprises
Grandes cultures	13.600	"
Arboriculture fruitière	17.000	"
C. E. S. et Forêt	22.100	Administration
Elevage	11.900	Entreprises
Recherche, exp. études et vulgarisation	11.050	Administration
Hydraulique agricole	34.000	"
Pêche	1.870	Entreprises
Divers	680	"
	<u>119.000</u>	
<u>Industries</u>		
Extractives	950	Administration
"	13.500	Entreprises
Manufacturières	64.835	"
Energie	34.380	"
Tourisme et thermalisme	11.560	"
Artisanat	3.400	"
	<u>128.625</u>	Administration
<u>Formation des cadres</u>	35.375	Administration
<u>Transports télécommunications</u>	26.000	Entreprises
<u>Equipements collectifs</u>	44.800	Administration
"	25.200	Ménages
	<u>70.000</u>	
TOTAL	<u>380.000</u>	

TABLEAU III  
RESSOURCES MONÉTAIRES ET BANCAIRES  
ET CONTRE-PARTIES

	Décembre 1962	Décembre 1963	Juin 1964	Décembre 1964
<u>Ressources monétaires et bancaires</u>				
A/ Ressources monétaires et quasi monétaires				
Monnaie fiduciaire	37.440	44.230	45.742	44.866
Monnaie scripturale	68.140	88.724	85.516	88.467
Quasi monnaie	12.053	16.277	18.567	21.697
B/ Ressources non monétaires				
Fonds de tiers	14.618	16.471	16.426	19.486
Fonds propres	6.849	8.157	9.525	11.102
Autres	16.545	19.441	17.696	23.293
TOTAL	155.645	193.300	193.472	208.913
<u>Contreparties des ressources monétaires et bancaires</u>				
Secteur extérieur	16.067	6.300	-1.823	-7.584
Secteur public	51.545	76.295	80.125	80.973
Secteur privé (crédits à l'économie)	87.012	108.175	114.689	133.586
Divers	1.021	2.520	481	1.938
TOTAL	155.645	193.300	193.472	208.913